

**Direction générale**

Affaire suivie par : Karine LECHEVALIER  
Gestionnaire des instances du dialogue social  
et de la formation

[karine.lechevalier@supmaritime.fr](mailto:karine.lechevalier@supmaritime.fr)

Tél : 09 70 00 03 66

**Le 08/09/2023**

## **DECISION N°004/DG/2023-2024**

**portant nomination et désignation des représentants de l'administration et du personnel de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration**  
**Annule et remplace la décision n° 93/DG/2022-2023**

**Le directeur général,**

- Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 251-1 et suivants ;
- Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et établissements publics de l'Etat ;
- Vu l'arrêté-cadre du 30 juin 2022 relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations spécialisées au sein du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère chargé de la transition énergétique ;
- Vu l'arrêté du 30 août 2022 relatif à la composition et au mode de scrutin des comités sociaux d'administration et des formations spécialisées au sein des services du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique ;
- Vu le procès-verbal des opérations électorales réalisées du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 et la publication en ligne des résultats électoraux pour les comités sociaux d'administration au sein des services du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique et de certains services du Secrétariat d'Etat à la mer ;

**DECIDE :**

**Article 1er :**

La composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration de l'ENSM est fixée comme suit :

<b>Représentants de l'administration</b>
François LAMBERT, Directeur général et président de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration
Delphine DESCHAMPS, Directrice des Ressources Humaines
Pierre-Yves LE CORRE, Directeur Général des Services
Guillaume DE BEAUREGARD, directeur du site du Havre
Luc VARIN, directeur du site de Saint-Malo
Pascal LEBLOND, directeur du site de Nantes
Fabrice MORET BAILLY, directeur du site de Marseille

<b>Représentant du personnel – SNESM UNSA Développement Durable</b>	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Fabienne PERROT, Le Havre	Marie-Eve DUBOIS, Saint-Malo
Guillaume LASBLEIZ, Saint-Malo	Florent AUSSY, Marseille
Céline CRAVEREAU, Marseille	Laurent SALVATI, Marseille
Jean AVRIL, Marseille	Bruno EON, Nantes
Lionel DRUAUX, Le Havre	Christelle NICOLAS, Saint-Malo
François CHAMPION, Le Havre	Guillaume EDOUARD, Le Havre
Jean-Yves BRIAND, Saint-Malo	Marine MOULIN, Saint-Malo

<b>Membres de plein droit</b>
Frédéric DHIEUX, conseiller de prévention
Frédéric BLOND, assistant de prévention du site du Havre
Fadhila MAAFA, assistante de prévention du site de Marseille
Jean LELONG, assistant de prévention du site du CESAME
Franck PETITJEANNOT, assistant de prévention du site de Saint-Malo
Christophe CONAN, inspecteur santé et sécurité au travail du Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires
Dr Cécile LANDRET - AISMT 13 Marseille, médecin de prévention pour le site de Marseille
Dr Marie-Anne MERDRIGNAC - DREAL BRETAGNE, médecin de prévention pour le site de Saint-Malo
Dr Bruno SENIGALLIA, Florence TRANCHEFORT, - SMIE, médecin de prévention et infirmière pour le site de Nantes
Dr HUNKELER - SANTRA PLUS, médecin de prévention pour le site du Havre

**Article 2 :**

Karine LECHEVALIER est désignée comme secrétaire administrative.

**Article 3 :**

Le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente décision.

Le Directeur Général de l'ENSM  
M. François LAMBERT